

Le COGE - Chœurs et Orchestres des Grandes Écoles - recrute un·e chef·fe d'orchestre pour son orchestre philharmonique !



Créée en 1983, l'association du COGE a pour objectif de promouvoir la musique amateur. Elle regroupe 3 formations amateurs : la Formation Symphonique (70 instrumentistes et 100 choristes), la Philharmonie (70 instrumentistes et 60 choristes) et l'Ensemble Vocal (25 choristes). Le COGE réunit 250 étudiant·e·s et jeunes actif·ve·s sélectionné·e·s sur audition. Avec le concours de jeunes chef·fe·s d'orchestre et de chœur professionnel·le·s, chaque formation donne 3 séries de 2 concerts par an, à Paris et en région.

La Philharmonie du COGE

Composée d'un orchestre et d'un chœur tous deux de très bon niveau, la Philharmonie du COGE produit 3 séries de concerts à Paris par an. Elle produit des programmes ambitieux, alternant des œuvres *a cappella*, orchestre seul ou chœur et orchestre. Elle participe activement au partenariat entre le COGE et le collège Henri Matisse, notamment en collaborant avec ses élèves CHAM sur un concert cette année (Requiem de Mozart en mars 2022), en organisant des répétitions ouvertes ou en intervenant dans les classes. La Philharmonie peut également participer à des projets ponctuels à Paris, à une tournée hors région parisienne tous les deux ans et aux éventuels événements anniversaire de l'association tous les cinq ans (Salle Pleyel, Philharmonie de Paris, etc.).

Missions

Sous la responsabilité du Bureau et en liaison avec les régies, la·le chef·fe de l'orchestre philharmonique a pour mission :

- D'assurer les répétitions de l'orchestre à Issy-les-Moulineaux une fois par semaine (le lundi, de 19H45 à 22H15) et 6 week-ends par an. Elle·il est aussi amené·e à diriger le chœur dans les œuvres chœur et orchestre ou ponctuellement lors d'échanges avec la·le chef·fe de chœur.
- De participer à l'élaboration de la programmation (soumise au vote des membres de la Philharmonie) en collaboration avec l'équipe dédiée, la·le chef·fe de chœur et le bureau du COGE, et en fonction des impératifs de la formation (nomenclature, niveau artistique, budget, etc.).
- D'organiser les répétitions et partielles en lien avec les régies et la·le chef·fe de chœur.
- De choisir et d'inviter des coachs pour les répétitions en partielles (en fonction des impératifs budgétaires).
- De participer aux jurys de recrutement des instrumentistes, tant amateur·e·s (les membres de l'orchestre) que professionnel·le·s (solistes).
- De participer à la représentation du COGE auprès de partenaires éventuels. Elle·il est libre de proposer à l'orchestre des projets ponctuels, hors programmation, à Paris ou en région.

07 86 39 59 78

Musique en Grandes Ecoles

Maison de la Vie Associative et Citoyenne du Quartier Latin

4 Rue des Arènes, 75005 Paris

<https://mgecoge.org/>



Profil recherché

Le COGE recherche un·e chef·fe d'orchestre professionnel·le ou en voie de professionnalisation, justifiant d'un diplôme et/ou d'années d'expérience en direction d'ensembles. Investi·e, curieux·se et dynamique, elle·il mène à bien les projets artistiques, favorise le renouvellement du répertoire de la formation et accompagne sa progression à un niveau musical le plus élevé possible. La·le chef·fe doit être à l'écoute des membres de la formation et capable de travailler en bonne intelligence avec la·le chef·fe de chœur, leurs régies et le bureau qui peuvent l'épauler. Elle·il s'implique dans le fonctionnement d'une association gérée bénévolement en faisant preuve de diplomatie et de respect.

Informations pratiques

Le poste est à pourvoir à partir de janvier 2022 (2 sessions de concerts la première année – mars et juin 2022). Les répétitions se déroulent en français. Rémunération déclarée au cachet ou en heures.

Pour candidater, merci d'adresser votre candidature à recrutement@mgecoge.org avant le 1er novembre 2022. Celle-ci devra contenir au mieux des possibilités :

- CV ;
- Lettre de motivation ;
- Vidéos récentes (maximum 15 min) contenant au moins 2 œuvres (ou extraits) d'esthétiques différentes, avec orchestre ou ensemble instrumental où l'on voit le·la chef·fe de face ou de 3/4 ;
- 1 proposition de programme pour orchestre seul maximum 2222 2230 perc+2 cordes ;
- 1 proposition de programme pour orchestre seul maximum 3333 4331 perc+4 hp cordes ;
- 1 proposition de programme pour orchestre et chœur (effectif orchestral libre, solistes vocaux possibles).

Les candidat·e·s retenu·e·s après la première phase de sélection seront reçu·e·s lors d'un **entretien individuel** courant novembre 2021, lors duquel elles·ils seront, entre autres, invité·e·s à présenter un exemple de programmation d'un concert ou le déroulement d'une répétition. **Une audition** avec la formation (orchestre et chœur) sera prévue pour les finalistes début décembre. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire à recrutement@mgecoge.org

Plus d'informations sur le COGE : <https://mgecoge.org/>